

Image not found or type unknown



Fuite d'eau avant compteur

Par **pignolo**, le **26/11/2010** à **09:59**

Bonjour,rrrnUn robinet défectueux placé par le fournisseur avant le compteur d'eau s'est avéré défectueux. Ce même fournisseur me demande de régler la consommation (360 M3). J'ai fait constaté par un professionnel que ce fameux robinet même bien fermé laissé passer l'eau. rnrnLe fournisseur peut-il exigé le paiement de la facture (600€) alors qu'il n'y a aucun branchement après le compteur d'eau. rnrnmerci pour vos réponsesrnrncordialement